

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

La stratégie du CUFR consiste d'une part à consolider les partenariats existants et d'autre part à choisir de nouveaux partenaires pour répondre aux besoins précis de filières en évolution et pour offrir un choix plus étendu aux étudiants.

Les nombreux partenariats en cours avec l'Espagne (pays frontalier) nécessitent une mise à jour des échanges par le biais d'une mobilité enseignante. Cela permet de croiser les méthodes pédagogiques respectives et d'offrir un service plus affiné aux étudiants des deux pays en tenant compte de l'évolution de l'environnement socio-économique.

La recherche de nouveaux partenariats vers l'Allemagne, la Russie et la Grande-Bretagne est en cours, pour répondre à une nécessité locale (formations ouvertes vers ces pays, nécessité d'élargir l'offre de formation aux pays de langue anglaise, importance d'offrir aux étudiants des destinations diverses) et développer les terrains de stage, nécessaires aux formations diplômantes exigeant un stage à l'étranger (master Relations Internationales et diplôme d'ingénieurs Informatique e-santé).

La consolidation des partenariats existants passe par une mise à jour de notre système d'accueil et d'accompagnement pédagogique des étudiants et des enseignants en mobilité entrante.

L'élaboration des doubles diplômes s'inscrit dans un processus qui débute par la signature d'un accord bilatéral, permettant d'apprendre à se connaître sur des formules d'échange simples, et de tester la faisabilité à long terme d'une coopération plus poussée.

Les actions menées à l'international font l'objet de communication et de discussions au sein du comité de pilotage Relations Internationales, qui conseille le Directeur en terme de stratégie internationale.

La volonté de centraliser les informations permet de rester cohérent vis-à-vis de nos partenaires actuels et potentiels.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Tout projet de coopération est conditionné à une mobilité enseignante et administrative préalable organisée dans le but de rencontrer les futurs partenaires. Ces projets de coopération peuvent être initiés par des enseignants œuvrant déjà dans la collaboration internationale et désirant développer ces activités, en lien avec les exigences pédagogiques des cursus universitaires.

Ces rencontres permettent de mieux connaître non seulement les personnes avec qui les échanges se feront, mais aussi la stratégie internationale de l'établissement partenaire, les méthodes pédagogiques, les particularités culturelles et l'environnement physique des lieux.

Les accords bilatéraux font l'objet d'un suivi administratif et financier régulier, tant dans le respect de leur contenu que dans le maintien de la relation inter-établissement. Ce suivi est assuré par les collaborateurs affectés au service Relations Internationales.

1. Elargir l'accès aux études supérieures pour augmenter le nombre de diplômés et de chercheurs :

Le CUFR est une université pluridisciplinaire de proximité, accueillant une forte proportion d'étudiants boursiers. L'objectif est d'augmenter son emprise sur le territoire en proposant un panel de formations de haute qualité et à l'international.

2. Améliorer qualité et pertinence des formations proposées :

Travail en étroite collaboration avec les collectivités locales, les entreprises et les partenaires académiques en définissant des contrats de sites ; modernisation des méthodes de collecte de la taxe d'apprentissage ; recherche de partenariats internationaux pour fournir des terrains de stage aux étudiants ; développement de l'organisation des examens dans les ambassades pour les étudiants à distance, leur évitant des déplacements coûteux.

3. Renforcer la qualité des enseignements par la mobilité et la coopération entre pays :

Formations d'excellence imposant un stage à l'étranger (master SCI, formation ingénieurs ISIS e-santé).

Aide logistique administrative pour faciliter la mobilité (note d'information interne, présence des collaborateurs au service RI).

Modernisation de l'accueil aux mobilités entrantes (logement, aéroport, etc.).

4. Triangle enseignement supérieur/recherche/monde socio-économique :

Création d'espaces de recherche ouverts aux entreprises ; incitation forte des étudiants aux projets avec les partenaires extérieurs (collectivités locales et entreprises considérés comme clients).

5. Améliorer management et financements :

Nomination d'un chef du service RI, en responsabilité administrative et financière, permettant de soulager les enseignants qui peuvent donc se consacrer à la recherche et à la pédagogie.

Représentation administrative et pédagogique pour toute mobilité visant à conclure des partenariats, pour une mise en commun des expertises et compétences respectives.

Modernisation des stratégies de collecte de la taxe d'apprentissage par la refonte des structures administratives en place.

Participer au Programme 2020 est capital pour répondre aux demandes accrues de modernisation de nos pratiques, indispensables pour optimiser notre action auprès du territoire et de nos partenaires étrangers. Classé 3ème au niveau national pour la réussite à la licence, l'établissement est en pleine expansion et doit répondre à un intérêt accru de la part des partenaires internationaux, au niveau de la recherche, de l'environnement industriel ou académique. Les actions de modernisation initiées doivent être poursuivies et développées, pour asseoir la lisibilité et la compétitivité de notre établissement.